

DEPARTEMENT  
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de  
**JUGON LES LACS-  
COMMUNE  
NOUVELLE**  
2, Place du Martray  
22270

☎ 02.96.31.61.62  
☎ 02.96.31.69.08  
✉ [mairie@jugonleslacs-cn.fr](mailto:mairie@jugonleslacs-cn.fr)

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS - COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

**POUVOIRS** :

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY  
M. Patrick MENARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN  
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN  
Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER

**Absents** : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LÉBOUCHER

**Secrétaire de séance** : M. Cédric BOUGON

Objet de la Délibération  
n°20220915-123

Date de la convocation et d'affichage : 4 juillet 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- **Délibération pour encaisser le don du solde du compte à la suite de la dissolution de l'association de dessin**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à émettre un titre de recettes pour encaisser le don du solde du compte bancaire d'un montant de 4 113.63 € à la suite de la dissolution de l'Association de dessin.

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire, Eric MOISAN

